

M54 - Animation d'un public

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
ESC		43,5	43,5	87 h
STAE		14,5		14,5 h
TOTAL		58 h	43,5 h	101,5 h

Objectif général du module

Concevoir et mettre en œuvre une action d'animation, d'information et de sensibilisation.

Objectifs du module

1. Concevoir une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.
2. Formaliser une action d'information, de sensibilisation et d'interprétation.
3. Réaliser une action d'animation, d'accueil et d'accompagnement du public.
4. Mettre en œuvre une démarche d'évaluation.

Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs

Ce module permettra à l'étudiant de s'impliquer dans la conception, la mise en pratique et l'évaluation d'une action d'éducation au développement durable.

Il repose sur des projets de groupes structurés par des apports fondamentaux, en particulier sur la didactique relative à l'éducation au développement durable, et la prise en compte du contexte de l'action.

Précisions relatives aux objectifs attendus de la formation

La mise en situation des étudiants dans des conduites d'animation réelles, avec des publics diversifiés est vivement conseillée afin que l'enseignement ne soit pas théorique et que chacun d'entre eux puisse cerner très concrètement les savoir-faire et savoirs attendus pour réussir ce type de prestation.

On veillera à systématiser les situations d'observation et les phases d'exploitation afin de dégager la cohérence des différentes démarches pédagogiques et les techniques d'animation mises en œuvre en fonction des différents publics. Ces démarches sont à resituer dans l'histoire des grands courants et théories pédagogiques et en particulier ceux de l'éducation populaire.

L'approche des publics, leur diversité, leurs représentations et leur fonctionnement sont un préalable indispensable. Les supports d'éducation à l'environnement et au développement durable seront les plus variés possibles et devront dépasser les seuls supports naturalistes.

1. Concevoir une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable

- 1.1. Identifier l'objectif éducatif et son cadre d'action
- 1.2. Identifier les publics et leurs attentes, y compris le public mineur
- 1.3. Mobiliser la didactique relative à l'éducation à l'environnement et au développement durable
 - 1.3.1. Identifier dans le champ des théories et méthodes pédagogiques
 - 1.3.2. Mobiliser les approches pédagogiques spécifiques de l'interprétation nature
 - 1.3.3. Mobiliser l'approche sensible et artistique
 - 1.3.4. Identifier les critères d'évaluation et leurs outils

2. Formaliser une action d'information, de sensibilisation et d'interprétation

- 2.1. Formaliser la cohérence de la démarche d'animation
- 2.2. Construire une séquence pédagogique
- 2.3. Concevoir une démarche d'interprétation
 - 2.3.1. Utiliser des outils d'investigation et d'inventaires
 - 2.3.2. Concevoir la thématique de l'interprétation
 - 2.3.3. Choisir des outils de médiation
- 2.4. Concevoir et construire des outils de médiation
- 2.5. Concevoir des outils d'évaluation de l'action d'animation

3. Réaliser une action d'animation, d'accueil et d'accompagnement du public, y compris de mineurs, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs

- 3.1. Accueillir et accompagner les publics en toute sécurité
- 3.2. Réaliser des actions d'animation avec des publics variés

4. Réaliser l'évaluation de ces séquences

- 4.1. Mobiliser des indicateurs de résultat
- 4.2. Formuler un bilan personnel